

Réf: Dossier 392785

Avis de constitution

SOCIETE « AFRICA DISTRIBUTION & NEGOCE » en abrégé « ADN »

Siège Abidjan, Bingerville, ABIDJAN KOUMASSI
QUARTIER DIVO AKROMI, LOT: 5864, ILOT: 257, Lot 5864,
Ilot 257

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 25/02/2025 , et enregistrés le 03/03/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AFRICA DISTRIBUTION & NEGOCE

» en abrégé « ADN »

Objet : CACACO ET DERIVES.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Bingerville, ABIDJAN KOUMASSI
QUARTIER DIVO AKROMI, LOT: 5864, ILOT: 257, Lot 5864,
Ilot 257

Dirigeant(s) M ANAGO AUGUSTE LANDRY (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-02875 du 17/03/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°16896/GTCA/RC/2025 du 17/03/2025

